



## **Texte d'accompagnement des publications**

Berne, le 1<sup>er</sup> juin 2026

## **Nouvelle publication: Prévention des incendies dans les entrepôts de foin et de paille**

Les matières organiques telles que le foin et le regain peuvent s'échauffer et s'enflammer d'elles-mêmes après la récolte. Il est donc important de surveiller les températures qui s'élèvent et de prendre d'autres mesures de prévention afin d'éviter qu'un incendie ne se déclare dans un tas de foin ou un entrepôt de balles.

La nouvelle fiche technique de la campagne «Prévention des incendies dans l'agriculture», publiée par le Centre de l'information pour la prévention des incendies (CIPI) et le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), fournit des recommandations pratiques en matière de prévention lors du stockage du foin, lors du pressage du foin en grange ainsi que lors du hachage de la paille.

L'article spécialisé « Prévention des incendies lors du pressage du foin en grange » explique les précautions à prendre lors du pressage à proximité d'un bâtiment.

### **Téléchargez gratuitement dès maintenant:**

Fiche technique « Prévention des incendies dans les entrepôts de foin et de paille » : [Prévention des incendies dans les entrepôts de foin et de paille | CIPI](#)

Article spécialisé « Prévention des incendies lors du pressage du foin en grange » : [Prévention incendie lors du pressage de foin en grange | CIPI](#)

Site web de la campagne: [www.bfb-cipi.ch/agriculture](http://www.bfb-cipi.ch/agriculture)

Plateforme d'information du SPAA: [www.info.spaa.ch](http://www.info.spaa.ch)



**CIPI**  
Centre d'information pour  
la prévention des incendies



## Contact presse :

René Tabord, Conseiller en sécurité du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)

Tél. +41 (0)26 420 17 25, [rene.tabord@bul.ch](mailto:rene.tabord@bul.ch)

Rolf Meier, service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI

Tél. +41 (0)31 320 22 82, [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)

---

## Prévention incendie dans l'agriculture

Il arrive régulièrement que des incendies pouvant avoir des conséquences potentiellement graves pour les personnes, les animaux et les bâtiments surviennent dans des exploitations agricoles. Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI et le Service de prévention des accidents dans l'agriculture SPAA ont conclu un partenariat afin de mieux sensibiliser les responsables d'exploitations agricoles, leurs familles et leurs collaborateurs aux dangers d'incendie et de leur proposer des mesures de prévention faciles à mettre en œuvre.



**BUL  
SPAA  
SPIA**

### Service de prévention des accidents dans l'agriculture SPAA

Le Service de prévention des accidents dans l'agriculture SPAA est le centre suisse de compétence pour la sécurité au travail et la protection de la santé dans l'agriculture et les domaines connexes. Il a pour mission de réduire le nombre d'accidents et de blessures graves ainsi que de promouvoir la santé et la sécurité dans l'ensemble des exploitations agricoles du pays. Le SPAA a été fondé par l'Union suisse des paysans ainsi que d'autres associations professionnelles et des assurances. Il est actif dans toute la Suisse, avec des sites à Strengelbach (AG), Posieux (FR) et Cresciano (TI).



**CIPI**  
Centre d'information pour  
la prévention des incendies

### Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI

Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI a pour mission de sensibiliser la population aux dangers du feu. Son action se concentre sur la prévention des incendies ainsi que des dommages qu'ils causent aux personnes, aux animaux, aux biens et à l'environnement. Financé par les établissements cantonaux d'assurance, c'est sur leur mandat que le CIPI s'engage dans la prévention. Il ne poursuit pas de but lucratif. Son siège se trouve à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA.